

Le cadeau d'anniversaire empoisonné de Sarkozy aux Chômeurs

L'offre d'emploi pour 320 € en Inde, est - ce l'offre valable d'emploi de Sarkozy ?

Pour ce poste à prix cassé, il faut Bac +2, connaissance de l'anglais et technique requise. De plus, la protection sociale est à négocier !!!

Voilà la vision de l'emploi qu'a le gouvernement et le MEDEF.

La proposition de Sarkozy concernant l'OVE (l'offre valable d'emploi) s'en inspire puisqu'elle serait définie ainsi :

3 premiers mois : prendre tout emploi proposé, rémunéré à hauteur du salaire antérieur.

Au bout de 3 mois : 1^{er} tour de vis : baisse de 5% par rapport au dernier salaire pour un emploi compatible avec ses qualifications dans une zone géographique définie pour sa recherche.

Au bout de 6 mois : nouveau palier : le demandeur est obligé d'accepter une baisse de salaire de 20% et jusqu'à 2H de trajet quotidien entre le domicile et le travail.

Au bout d'un an : l'OVE sera jugée raisonnable si le salaire est égal ou supérieur à l'allocation chômage soit 57,4% du salaire antérieur.

Qu'en sera-t-il des Rmistés, des gens en ASS, ou en allocation handicapé ? Leur seul recours sera le RSA !! Si on trouve l'argent pour l'appliquer. Pourtant, s'il y a offre

d'emploi c'est qu'il y a besoin d'emploi. Pourquoi faire fi des qualifications, des

diplômes pour rémunérer à sa juste valeur le travail ?

C'est une fois de plus permettre un vivier corvéable à merci à la disposition du patronat. C'est glisser vers encore plus de précarisation et une société à l'anglo-saxonne.

Sarkozy sera-t-il le Thatcher de la France...

Ces propositions sont indécentes quand on connaît l'écart entre les riches et les pauvres et que ces décisions dédouanent les entreprises de leurs obligations.

- **En 2005** : 1 personne sur 2 avait un revenu de moins de 669 € alors que le seuil de pauvreté est fixé à 817 €. Celui-ci a évolué à la hausse depuis 2002 pour atteindre 18,2 % en 2005. Cette même année un travailleur touchait en moyenne 775 € par mois.
- L'emploi précaire se développe et le nombre de travailleurs pauvres grimpe de **30 000 à 100 000**, entre 2004 et 2005. 78% d'entre eux occupent un emploi à l'année, 21% ont un emploi à temps partiel.
- Le pourcentage de demandeurs d'emploi ne percevant **aucune** allocation de chômage est passé de 37,7% en 2004 à **40,3% en 2006**.
- Par ailleurs pendant la période 1998/2005 le revenu des personnes totalisant plus de 201 423 € par an a fait un bond de 19,4% et si l'on se penche sur le revenu réel des 0,01% des foyers les plus riches c'est 42% d'augmentation que l'on enregistre, alors que les revenus des 90% des foyers les moins riches n'ont enregistré que 4.6% d'augmentation.

Les nouvelles propositions ne font qu'aggraver cette situation d'autant que l'on constate un tassement de l'offre d'emploi dans le secteur marchand. En 2007, il a été créé 35000 emplois. En février 2008, il y avait 1 964 381 demandeurs d'emploi de catégorie 1 et 311 000 offres d'emplois en données CVS dont 234 388 satisfactions. Cherchez l'erreur !!!

Les radiations en cours ne leurs suffisent plus et pour faire baisser encore plus les revenus du travail, on resserre l'étau sur les demandeurs d'emploi à la plus grande joie des actionnaires.

La seule OVE valable est celle choisie par le demandeur d'emploi dans le cadre d'une indemnisation suffisante lui permettant le libre choix.

Le mécontentement monte de toutes parts ainsi que le démontrent les sondages d'opinions. Le gouvernement affiche son intention de ne pas tenir compte de ce mécontentement et taille sa route à la machette comme si de rien n'était.

Il faut faire grandir l'**idée de résistance** et de se montrer combatif face à ce pouvoir récalcitrant. C'est à nous de construire des bases solides, franchises médicales, retraites, emploi, pouvoir d'achat. Toutes les batailles sont favorables et c'est ensemble : **salariés, précaires, privés d'emploi, retraités, handicapés** que l'on pourra imposer de nouvelles orientations nous permettant de vivre décemment et d'imposer nos droits.

Info Prud'hommes

Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs « Art 35 de la déclaration des droits de l'homme 1789 »

Face à la volonté manifestée d'empêcher les salariés privés d'emploi de pouvoir faire valoir leur droit élémentaire qui est le droit de vote aux élections prud'homales, il nous faut investir massivement les commissions de recours dans les mairies afin de vérifier l'inscription de ceux-ci sur les listes.

Les ANPE doivent continuer à fournir les feuilles d'inscriptions avec les enveloppes **T** afin que les centres de traitement puissent enregistrer les demandes.

Le 3 décembre, il faut que les demandeurs d'emploi fassent entendre leur voix.

Ne nous laissons pas voler notre droit de vote